

## Formulaire d'annonce relatif à la Règle 40, ch. 3 pour la Suisse

Ce formulaire d'annonce est destiné aux sponsors non olympiques et aux entreprises souhaitant annoncer des campagnes de publicité et de communication mises en œuvre exclusivement en Suisse avec des participants et participantes aux JO suisses. Lesdites campagnes doivent avoir été lancées au moins un mois avant la période olympique pour pouvoir être maintenues durant cette période. Il est à noter que de telles campagnes doivent impérativement être neutres dans le fond comme dans la forme et, partant, ne contenir aucune marque olympique protégée (nominale ou figurative). En outre, l'intensité de la campagne de communication ne doit pas être accrue durant la période olympique.

Pour les réalisations mises en œuvre en Suisse et dans un autre pays au moins, il est impératif d'obtenir une autorisation du CIO ([www.olympic.org/athlete365/rule-40](http://www.olympic.org/athlete365/rule-40)). Dans ce cas, ce sont les directives du CIO qui s'appliquent et non pas l'interprétation de la Règle 40, ch. 3 spécifique à la Suisse.

Vous trouverez les directives actuellement en vigueur pour les réalisations en Suisse dans la brochure « Publicité et communication en rapport avec le monde olympique », publiée en trois langues par Swiss Olympic. [DE](#) | [FR](#) | [EN](#)

En cas de question ou d'incertitude, veuillez prendre contact avec Cyrill Woodtli ([cyrill.woodtli@swissolympic.ch](mailto:cyrill.woodtli@swissolympic.ch) / +41 31 359 71 49)

Pour annoncer une campagne de publicité ou de communication déployée en Suisse, veuillez remplir les champs suivants.

\* = Champ obligatoire

Réalisation impliquant le participant ou la participante aux JO ci-après*	
Nom :	Prénom : E-mail :
Personne de contact à titre de manager (le cas échéant)	
Nom :	Prénom : E-mail :
Sponsor/entreprise*	
Personne de contact du sponsor/de l'entreprise*	
Nom :	Prénom : E-mail :
Description de la campagne, dans laquelle il est impératif qu'aucune marque olympique protégée (nominale ou figurative) n'apparaisse (voir page 8 de la brochure).	
Durée de la campagne*	Début : Fin :
Canaux de communication utilisés pour la campagne*	<input type="checkbox"/> Médias sociaux <input type="checkbox"/> Site Internet/numérique <input type="checkbox"/> Panneau publicitaire/impression <input type="checkbox"/> TV <input type="checkbox"/> Annonce dans des journaux/magazines <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/> Autre :
Confirmation relative à la portée de diffusion*	<input type="checkbox"/> Je certifie que la campagne sera déployée exclusivement en Suisse et adressée au public suisse.
Confirmation relative au maintien de l'intensité de la campagne de communication*	<input type="checkbox"/> Je certifie que l'intensité de la campagne de communication ne sera pas accrue durant la période olympique.

Veillez renvoyer le formulaire dûment rempli et signé à [rule40@swissolympic.ch](mailto:rule40@swissolympic.ch). Vous recevrez ensuite un accusé de réception.

A noter : Après vérification, la réponse sera également envoyée pour information à la fédération sportive à laquelle appartient le participant ou la participante aux JO.

Avec nos remerciements et nos salutations sportives,  
L'équipe Partenariats  
Swiss Olympic